

Compte rendu du CA du mardi 11 octobre 2022

	Pr.	Ex.	Ab.		Pr.	Ex.	Ab.
D. Chaptal	x			P. Jouve			x
D. Bouet	x			L. Luttringer	x		
F. Lagier	x			S. Luttringer			x
M-Y. Dueso	x			R. Ayel			x
J. Carré	x			Y. Freceon	x		

1. Validation du CR du CA du 16 septembre

2. Sommet de l'élevage

Concernant la filière caprine, habituellement absente du sommet, elle a dû batailler pour une présence en 2022 et elle a fait le choix de compléter la présentation des deux races laitières Saanen et Alpines par des races à faible effectif. C'est comme ça que nous avons été invités avec la chèvre des Savoies. L'an prochain ce sera d'autres races. Les menons Massif-Central de Didier Chaptal ont été présentés par Capgènes sur le ring un instant très court. Des plaquettes de présentation ont été distribuées sur le stand.

Suite aux communications sur notre page facebook, des retours négatifs sur notre présence, font dire à Didier C. que c'était une première et que le fait d'être simplement présent est déjà un point positif. Relever publiquement les points négatifs ne fait que desservir notre travail.

Julien C. présent une journée, a été déçu de l'accueil : sa proposition de participation a été déclinée, la présentation des chèvres n'a pas été faite par l'ARCM-C. Julien rappelle que ce Sommet ne s'adresse pas aux petites fermes, le public lui-même vient avec d'autres problématiques que les nôtres ; il pense que ne pas y être représenté ce n'est pas grave. Et qu'il faudrait chercher des événements qui nous rapprochent d'éleveurs plus proches de nos modèles économiques. Il faudrait identifier les lieux où aller comme la semaine de l'installation-transmission du réseau InPACT 07, la Fête de la Conf' ou d'autres, mais également se donner les moyens d'être présents.

Pour des raisons analogues, notre participation au Salon de l'Agriculture n'est ni dans nos moyens ni dans nos priorités actuelles (cf §3 Div'Agri).

Des frais de déplacement seront remboursés à Yves et Julien.

3. Prime Races Menacées et Div'Agri.

Didier C. a participé aux 4h du CA de préparation de l'AG de Div'Agri... pour 5mn consacrées aux PRM. Les participants sont pour la plupart des techniciens salariés spécialistes des questions et procédures des demandes de financement.

Pour l'instant aucune décision n'est prise par La Région concernant la gestion des PRM. Il n'est pas impossible qu'elle reste dans la PAC. Div'Agri a travaillé sur un cahier des charges qui sera prêt pour le jour où la gestion des PRM serait attribué par le Conseil Régional à Div'Agri. Concernant les droits pour toucher la PRM, il faut toujours 3 UGB soit 18 chèvres, ce qui pénalise les plus petites structures. Au niveau de la Région, ce sont les chevaux comtois qui captent presque toutes les primes. Il faudrait une meilleure répartition.

Div'Agri a proposé une présence des races menacées au Salon de l'Agriculture. Il faudrait faire une demande spéciale dans le budget communication de la Région. Frédérique considère qu'avec les fonds qu'ils détiennent ils pourraient le financer directement. De plus ils ne payent pas déjà ce qu'ils doivent (remboursement de frais sanitaires, de contrôle laitier et caséine). Ces demandes sont lourdes administrativement, chronophages, et décevantes quant aux résultats : la proposition est donc déclinée.

4. Compte rendu de Julien C. réunion de travail avec Louise lors du Sommet de l'Elevage (La réunion a duré une heure).

- Concernant notre demande d'analyse plus spécifique du génotypage des Massif-Central, Louise indique qu'elle n'a pas la main sur le logiciel qui est très pointu. Par exemple pas de réponse à la question de savoir si la forme des cornes, le gabari, la couleur marron peuvent être considérés comme des marqueurs de la race.
- Concernant une meilleure connaissance des coûts de production, il faut toujours collecter des données comptables qui soient représentatives. Celles de Julien étant insuffisantes, il transmet les tableaux à remplir à Léo Bouet qui sera en relation avec Louise.
- Concernant le dossier RAGEMO, le financement de 10 génotypages est bloqué pour les Massif-Central pour environ 200 €. Louise a insisté pour que cela soit effectivement utilisé, en précisant que cela est possible pour les boucs et pour les chèvres. Julien connaît une ferme près d'Aurillac mais comme il s'agit d'une reprise de ferme, avec absorption d'animaux de race Alpine, ce n'est pas l'idéal. Didier C. suggère qu'il serait préférable de financer un élevage que l'on puisse suivre.
Autre possibilité : demander aux éleveurs de venir à l'AG avec leur(s) bouc(s) à la fois pour leur confirmation et prélèvement pour le génotypage. Louise partirait avec les 10 génotypages à réaliser.

- Concernant le contrôle laitier par l'APACAP, 2 objectifs sont identifiés

* améliorer la gestion de la prestation auprès des contrôleurs laitiers et éviter des erreurs d'identification des M-C, il faudrait créer une fiche avec 3 à 5 critères pour exclure et 3 à 5 photos.

* sensibiliser les éleveurs pour qu'ils fassent remonter les données de leur troupeau. La mise en ligne des inventaires sera un outil qui devrait faciliter le suivi des animaux. Le mélange des races dans les troupeaux reste un élément fort de complication du suivi.

Un animal sera reconnu Massif-Central par le contrôleur laitier à partir de la présentation de l'inventaire et si le taux de sang étranger est inférieur à 25%.

- Louise est contente de l'arrivée de nombreuses mises à jour d'inventaire.

5. Divers

Les rencontres caprines auront lieu à Issoire les 5 et 6 janvier 2023 dans une ferme aux chèvres Angora.

Julien renseigne les mises à jour des inventaires sur le listing des adhérents. Didier B. Frédérique et Didier C. terminent les dossiers administratifs en cours (DRAAF 2020, contrôles laitiers, comptabilité, adhésions ...). Les exigences administratives sont fortes, voir inatteignables.

Prochain CA le vendredi 25/11/22 à 14H préparation AG du 10/12/22